



**PLANÈTE** | CHRONIQUE  
PAR STÉPHANE FOU CART

## Produits chimiques : une dangereuse cécité

**V**oilà, c'est fini. La Commission européenne a abandonné l'idée d'adopter dans cette législature, qui s'achève en juin 2024, la réforme du règlement communautaire sur les produits chimiques, l'une des mesures les plus ambitieuses du Pacte vert (ou Green Deal) annoncé par Ursula von der Leyen, en 2019. Ce n'est pas une surprise. Le pacte n'a cessé de s'étioler au fil des mois, détricoté par une majorité d'Etats membres et par l'aile droite du Parlement européen. Le bilan, qu'il faudra bien tirer un jour, risque d'être cruel.

La réforme du règlement Reach (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) devait notamment permettre d'exclure les familles chimiques les plus dangereuses, qu'il s'agisse de plastifiants, de solvants, d'ignifuges, d'imperméabilisants, de cosmétiques, de nanomatériaux, etc. C'est-à-dire une diversité de substances présentes dans les objets du quotidien et qui finissent, d'une manière ou d'une autre, par se retrouver dans l'eau, l'environnement, la chaîne alimentaire et in fine dans les organismes de dizaines de millions d'Européens.

Il est difficile de donner à voir toute l'étendue et toute la profondeur de la faillite politique que constitue l'abandon de cette révision. Pour le comprendre, il faut consulter quelques passages-clés de l'étude d'impact conduite par les services de l'exécutif européen lui-même. Ces pages devaient demeurer confidentielles, mais *Le Monde* et le quotidien britannique *The Guardian* en ont révélé des paragraphes éclairants en juillet. « *Des bénéfices directs, pour la santé des consommateurs et des travailleurs, comme une meilleure fertilité, une baisse d'incidence de l'obésité, de l'asthme, de maladies neurologiques et du cancer sont attendus de la réduction d'exposition aux produits chimiques les plus dangereux* », y lit-on.

Un chiffre, établi par la Commission européenne, permet d'apprécier la magnitude de ces dégâts. Les mesures de retrait les plus ambitieuses des molécules problématiques représenteraient quelque 31 milliards d'euros de bénéfices annuels en termes de maladies évitées (les pertes associées pour les industriels étant environ dix fois moindres). C'est évidemment énorme, mais ces chiffres économiques – la seule métrique que les élites occidentales semblent capables de comprendre – ont tendance à invisibiliser ce qu'ils sont pourtant censés refléter : la maladie et la souffrance, la détresse, le malheur et la mort.

Pourtant, la révision de Reach a été abandonnée. Ni l'ampleur des dégâts ni le caractère incontrôlable de nos usages de la chimie de synthèse ne semblent, outre quelques aménagements à la marge, pouvoir enclencher le changement. La catastrophe est officiellement là. Dans un message adressé à ses cadres en septembre et révélé le 18 octobre par *Le Canard enchaîné*, le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie écrit : « *Très clairement, nous allons devoir changer d'approche et de discours ; il y a*

**AUCUN DÉBAT  
NE S'ENGAGE SUR  
NOS USAGES, ALORS  
QUE SE DÉPLOIE  
SOUS NOS YEUX  
UNE CATASTROPHE**

### L'ABANDON PAR L'UE DE LA RÉVISION DU RÈGLEMENT COMMUNAUTAIRE SUR LES SUBSTANCES CHIMIQUES CONSTITUE UNE FAILLITE POLITIQUE

*des PFAS [molécules per- et poly-fluoroalkylées] et des métabolites [produits de dégradation de pesticides] partout. Et plus on va en chercher, plus on va en trouver.* » La situation est si ingérable que l'intéressé écrit dans son courriel que la sécurité sanitaire de l'eau distribuée n'est plus garantie.

La contamination généralisée des eaux de surface et souterraines ne concerne pas seulement l'Occitanie mais l'ensemble du territoire national, en particulier le Bassin parisien, la région lyonnaise, les Hauts-de-France, la Loire-Atlantique, la Vienne et bien d'autres zones. Dernier événement en date : le 18 octobre, l'agglomération de La Rochelle fermait provisoirement ses quinze captages pour cause de contamination des nappes phréatiques par un métabolite très persistant du chlorothalonil – un fongicide interdit en 2020. L'eau sera prélevée jusqu'à nouvel ordre dans la Charente.

Dans le courriel révélé par *Le Canard enchaîné*, le directeur de l'ARS Occitanie recommande enfin de ne pas mettre en œuvre les contrôles renforcés de l'eau potable prévus pour 2026, suspectant que de nouvelles découvertes désagréables ne rendent la situation plus inextricable encore. Un haut responsable de santé publique qui confesse sa volonté de ne pas connaître la réalité d'un problème au motif de son ampleur prévisible, cela devrait porter l'ensemble de la société à la plus profonde inquiétude.

#### Prisonniers d'automatismes

Il n'en est rien. Ni à Bruxelles, ni à Paris, ni dans la plupart des capitales européennes, ni au Parlement européen. En témoigne, on l'a vu, le report sine die de la réforme de Reach, mais aussi la guérilla menée par la droite européenne contre le règlement sur l'usage durable des pesticides (règlement SUR), en cours de discussion.

Le projet est du reste déjà moribond. Le principal indicateur de risque (dit « HRI-1 »), la méthode de mesure qui doit objectiver l'utilisation des pesticides dans l'UE, est le fruit d'un trucage manifeste, comme cela a déjà été raconté dans *Le Monde*. Les Vingt-Sept s'approprient à naviguer munis d'une boussole qui indique le sud : ce n'est pas très encourageant.

Ainsi, alors que se déploie sous nos yeux une catastrophe dont nul ne peut plus nier la réalité, aucun débat ne s'engage sur nos usages de la chimie. Frappés d'une dangereuse cécité, la plus grande part de nos responsables politiques sont prisonniers de leurs automatismes, et bredouillent inlassablement les mêmes mots-clés dont plus personne ne sait trop ce qu'ils veulent dire : innovation, technologies vertes, compétitivité, etc. Il suffit d'écouter le discours prononcé le 17 octobre par le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic, où il justifie le report sine die de la révision de Reach : tout y est. ■

STÉPHANE FOU CART